

3. Donner un plus grand élan à l'aide à l'Afrique francophone et à l'Amérique latine.
4. Accélérer partout la mise en oeuvre de nos projets.
5. Éveiller l'intérêt et encourager la participation du peuple canadien.

En assignant à l'ACDI ces priorités majeures d'action pour les prochaines années, nous suivons une voie qui ne s'écarte pas des directions que les Nations Unies ont établies elles-mêmes pour la deuxième Décennie de développement international.

1. Mieux tenir compte des répercussions locales et sociales de l'aide du Canada

Je traiterai de cet important sujet sous trois rubriques.

D'abord, il y a la question de l'intégration. La plupart de l'aide, qui a été accordée par le Canada et d'autres pays donateurs au cours des années 1960, a été offerte dans un cadre bilatéral qui ne se fondait pas avec d'autres programmes dans ce pays particulier et à l'occasion, les objectifs s'opposaient les uns aux autres. Des erreurs ont été commises de part et d'autres. Certains pays en voie de développement n'avaient pas de plans détaillés de développement. Certains donateurs n'ont pas pris un véritable intérêt pour l'ensemble des problèmes, ils ont préféré ne penser qu'à leur programme préféré. Les pays en voie de développement se sont rendu compte des lacunes que comportait cette façon d'envisager le problème. Depuis quelque temps, l'on veille à ce que les programmes d'aide conviennent vraiment aux tendances générales du développement.

L'on peut donner de nombreux exemples d'un besoin pour les programmes intégrés. Si l'on investit dans de nouvelles industries, il doit également exister des programmes d'investissement pour le logement des employés. Un programme de services agricoles doit tenir compte de l'éducation en milieu rural et du développement communautaire. En outre, le travail n'est pas terminé, tant que les hommes et les femmes du pays qui reçoit l'aide n'ont pas la formation leur permettant de diriger le programme après le départ des conseillers étrangers.

Un excellent exemple de planification intégrée est celui qu'offre le vaste projet DERRO de développement rural pour la réalisation duquel le Canada s'est associé au Maroc dans la province montagneuse de Tétouan. Une équipe de sept experts canadiens est déjà sur place et travaille dans différents domaines. A la suite d'accords qui viennent d'être signés, le Canada maintiendra durant cinq ans une équipe technique composée d'experts en divers domaines du développement économique et rural; il lui fournira l'équipement dont elle pourra avoir besoin pour sa mission et il assurera la formation dans notre pays des techniciens marocains qui seront appelés à remplacer nos experts.

Le souci d'intégration doit aller plus loin que la simple fourniture, par un pays donné, d'équipes techniques dans lesquelles sont intégrés des experts divers. Il devrait avoir pour conséquence une coordination plus